

Agri-Mieux : Une meilleure valorisation des produits résiduels organiques

Les données collectées auprès d'agriculteurs caractérisent une tendance générale de **diminution des teneurs des apports organiques** (à gisement initial équivalent).

Cette évolution est à mettre en lien avec les surfaces annuellement amendées. En effet, celles-ci augmentent, favorisant la répartition des apports organiques sur de plus vastes surfaces. Cet accroissement s'explique notamment par des apports plus fréquents sur prairies. La communication autour du compostage a encouragé cette pratique notamment en raison de la réduction du risque sanitaire pour les troupeaux.



Depuis 2009

Agr'Eau Madon

-25 kg d'azote organique/ha

Valorisation de la SPE (+10 %)

Depuis 2005

Aquae-Seille

En 5 ans :- 15 kg d'azote organique /ha

Une valorisation de la SPE en hausse (+10 %)

Depuis 1992

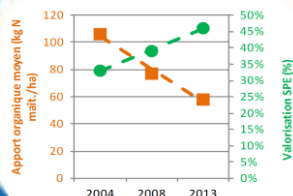
Crusnes-Chiers

-15 kg d'azote organique/ha

Valorisation de la SPE (+10 %)

Depuis 1995

Rupt-de-Mad



Une meilleure valorisation avec moins d'azote minéral mais pas moins de rendement



L'augmentation des surfaces amendées chaque année induit aussi une fréquence d'apport sur les parcelles plus soutenues. De ce fait, la prise en compte de la valeur fertilisante directe et indirecte des apports organiques est un enjeu important pour optimiser le recours à la chimie. **75 à 80 % des agriculteurs déclarent prendre en compte l'impact de ces amendements dans la fertilisation azotée minérale**, notamment les effets directs.

Les modalités de fertilisation organique réalisées sur les zones Agri-Mieux illustrent les volontés de modifications des pratiques agricoles au sein des territoires. Bien qu'une grande partie des exploitants agricoles ait intégré le pouvoir fertilisant des produits résiduels organiques, l'animation sur les territoires autour de cette thématique, reste utile pour préciser les pratiques de fertilisations associées à une fréquence de retour plus élevée et accompagner les exploitants dans ces changements.

Depuis 1999

Esch-Plateau de Haye

En 4 ans :

Apport organique -10 kg N/ha

Valorisation SPE +5%

Depuis 1995

Agri-Ouest 88

Apport organique réduit de 25 kg N/ha

Les surfaces amendées ont doublé (+60 %)

Valorisation SPE : Proportion de surface amendée chaque année par rapport à la surface totale potentiellement épandable

Apport organique moyen : apport moyen à l'exploitation toutes surfaces confondues